

Group CSR

---

2020

# RAW MATERIALS SOURCING POLICY

---

POLITIQUE  
D'APPROVISIONNEMENT  
DES MATIERES PREMIERES

## Document history

Version	Date	Review / comment
1	12 November 2020	Frist publication
2	21 December 2020	Removal of environmental elements (new ones will be published later) Addition of the French version

# RAW MATERIALS SOURCING POLICY

1. We commit to respect human rights, avoid contributing to the finance of conflict and comply with all relevant UN sanctions, resolutions and laws.
2. We commit to:
  - a. respect human rights according to the Universal Declaration of Human Rights and International Labour Organization Fundamental Rights at Work;
  - b. do not engage in or tolerating bribery, corruption, money laundering or financing of terrorism;
  - c. support transparency of government payments and rights-compatible security forces in the extractives industry;
  - d. do not provide direct or indirect support to illegal armed groups; and
  - e. enable stakeholders to voice concerns about our supply chains.In addition, we are implementing the OECD 5-Step framework as a management process for risk based due diligence for responsible supply chains of minerals from conflict-affected and high-risk areas.
3. We also commit to using our influence to prevent abuses by others.
4. Regarding serious abuses associated with the extraction, transport or trade of gold, diamonds and coloured gemstones  
We will neither tolerate nor profit from, contribute to, assist or facilitate the commission of:
  - a. torture, cruel, inhuman and degrading treatment;
  - b. forced or compulsory labour;
  - c. the worst forms of child labour;
  - d. human rights violations and abuses; or
  - e. war crimes, violations of international humanitarian law, crimes against humanity or genocide.
5. We will immediately stop engaging with upstream suppliers if we find a reasonable risk that they are committing abuses described in 4 or are sourcing from, or linked to, any party committing these abuses.
6. Regarding direct or indirect support to non-state armed groups  
We only sell or purchase diamonds that are fully compliant with the Kimberley Process Certification Scheme and, as such, will not tolerate direct or indirect support to non-state armed groups, including, but not limited to, procuring diamonds from, making payments to, or otherwise helping or equipping non-state armed groups or their affiliates who illegally:
  - a. control mine sites, transportation routes, points where diamonds are traded and upstream actors in the supply chain; or
  - b. tax or extort money or diamonds at mine sites, along transportation routes or at points where diamonds are traded, or from intermediaries, export companies or international traders.
7. We will immediately stop engaging with upstream suppliers if we find a reasonable risk that they are sourcing from, or are linked to, any party providing direct or indirect support to non-state armed groups as described in paragraph 6.
8. Regarding public or private security forces  
We affirm that the role of public or private security forces is to provide security to workers, facilities, equipment and property in accordance with the rule of law, including law that guarantees human

rights. We will not provide direct or indirect support to public or private security forces that commit abuses described in paragraph 4 or that act illegally as described in paragraph 6.

9. Regarding bribery and fraudulent misrepresentation of the origin of gold, diamonds and coloured gemstones

We will not offer, promise, give or demand bribes, and will resist the solicitation of bribes, to conceal or disguise the origin of gold, diamonds and coloured gemstones, or to misrepresent taxes, fees and royalties paid to governments for the purposes of extraction, trade, handling, transport and export of gold, diamonds and coloured gemstones.

10. Regarding money laundering

We will support and contribute to efforts to eliminate money laundering where we identify a reasonable risk resulting from, or connected to, the extraction, trade, handling, transport or export of gold, diamonds and coloured gemstones.

# POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT DES MATIERES PREMIERES

1. Nous nous engageons à respecter les droits humains, à éviter de contribuer au financement des conflits et à respecter toutes les sanctions, résolutions et lois pertinentes des Nations Unies.
2. Nous nous engageons à :
  - a. respecter les droits humains conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la déclaration de l'Organisation International du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
  - b. ne participer à ou ne tolérer aucune forme de corruption, de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme ;
  - c. soutenir la transparence des paiements provenant de gouvernements et de forces de sécurité qui contrôlent légalement les sites miniers ;
  - d. ne fournir aucun soutien direct ou indirect à des groupes armés illicites ; et
  - e. permettre aux parties prenantes d'exprimer leurs préoccupations concernant nos chaînes d'approvisionnement.

En outre, nous mettons en œuvre le modèle en 5 étapes de l'OCDE dans le cadre de l'exercice de notre devoir de diligence basé sur les risques et relatif aux chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux provenant de zones de conflits et à haut risque.

3. Nous nous engageons également à faire usage de notre influence pour éviter d'éventuelles violations de la part d'autres parties.
4. Concernant les violations graves associées à l'extraction, au transport et au commerce de l'or, des diamants et des pierres de couleur :

Nous ne tolérerons pas, ne tirerons pas profit, ne contribuerons pas, n'aiderons pas et ne faciliterons pas :

- a. la torture ou les traitements cruels, inhumains et dégradants
  - b. le travail forcé ou obligatoire ;
  - c. les pires formes de travail des enfants ;
  - d. les violations et les atteintes aux droits humains ; ou
  - e. les crimes de guerres, les violations du droit humanitaire international, les crimes contre l'humanité ou les génocides.
5. Nous cesserons immédiatement toute relation avec des fournisseurs pour lesquels nous aurons identifié des risques indiquant raisonnablement qu'ils sont impliqués dans des violations mentionnées au paragraphe 4 ou qu'ils s'approvisionnent auprès de tiers commettant ces violations ou qu'ils sont associés à ceux-ci.

6. Concernant le soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques :  
Nous n'achetons ou ne vendons que des diamants conformes au Système de Certification du Processus de Kimberley et, de ce fait, ne tolérerons aucun soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques ou leurs entités affiliées – notamment à travers l'approvisionnement en diamants, le versement d'argent ou la fourniture d'une assistance logistique – se livrant illégalement aux activités suivantes :
  - a. le contrôle de sites miniers, d'itinéraires de transport ou de points de commerce des diamants dans la chaîne d'approvisionnement ; ou
  - b. la taxation ou l'extorsion de fonds ou de diamants sur des sites miniers, des itinéraires de transport ou des points de commerce, ou à l'encontre d'intermédiaires, de sociétés exportatrices ou de négociants internationaux.
7. Nous cesserons immédiatement toute relation avec des fournisseurs pour lesquels nous aurons identifié des risques indiquant raisonnablement qu'ils s'approvisionnent auprès de tiers qui fournissent un soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques tels que ceux décrits au paragraphe 6 ou qu'ils sont associés à ceux-ci.
8. Concernant les forces de sécurité publiques ou privées :  
Nous affirmons que le rôle des forces de sécurité publiques ou privées est d'assurer la sécurité des travailleurs, des installations, des équipements et de la propriété, en accord avec la réglementation, incluant celle qui régit les droits humains. Nous ne fournirons aucun soutien aux forces de sécurité publiques ou privées qui commettent les atteintes décrites au paragraphe 4 ou qui agissent illégalement comme décrit au paragraphe 6.
9. Concernant les pots-de-vin et les fausses déclarations sur l'origine de l'or, des diamants et des pierres de couleur :  
Nous nous abstenons d'offrir, de promettre, d'accorder ou de demander des pots-de-vin, et nous résisterons aux sollicitations de pots-de-vin, destinés à cacher ou masquer l'origine de l'or, des diamants et des pierres de couleur, de faire de fausses déclarations concernant les taxes, les droits et les redevances versés aux gouvernements pour l'extraction, le commerce, le traitement, le transport et l'exportation de l'or, des diamants et des pierres de couleur.
10. Concernant le blanchiment d'argent :  
Nous soutiendrons et contribuerons aux efforts destinés à éliminer le blanchiment d'argent dans les situations où nous aurons identifié un risque raisonnable de blanchiment d'argent résultant de ou lié à l'extraction, au commerce, au traitement, au transport ou à l'exportation de l'or, des diamants et des pierres de couleur.